

Accords collectifs : mettre en place une commission de suivi

Déterminer sa composition, son fonctionnement et ses moyens

PUBLIC

Responsables RH – Responsables relations sociales – Directeurs d'établissement

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Formation animée par un expert des relations sociales

Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis

Code
600800

Durée
Sur mesure / 7 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Mettre en oeuvre les modalités pratiques du suivi des accords
- Animer une commission conventionnelle de suivi
- Lister les indicateurs de suivi

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Définir la portée juridique, pratique et stratégique de la négociation collective

- Quelles sont les suites d'une négociation ?
- Étude de cas : comment sécuriser juridiquement un accord ?
- Les règles de validation selon les parties présentes à la négociation (DS, élus au CSE, salariés mandatés...)
- Le dépôt et la publicité
- La mise en œuvre de l'accord et les enjeux de sa rédaction
- Les risques de désaccord
- Dénonciation d'un accord
- Interprétation judiciaire
- Action en inexécution
- Action en nullité
- Atelier : examen de la jurisprudence

Sécuriser un accord avec une instance de suivi

- La commission prévue par l'accord
- Quelle composition ?
- Quel fonctionnement ?
- Quels moyens ?
- Le suivi par le CSE : attributions, modalités et portée

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- La révision d'un accord : rôle de l'instance de suivi
- Jeu de rôle : animer une commission conventionnelle de suivi

Déterminer les indicateurs de suivi

- Le suivi des accords dans la BDESE
- L'architecture légale de la BDESE
- La négociation de la BDESE
- L'utilisation d'indicateurs spécifiques
- Comment définir des indicateurs pertinents ?
- Le partage du diagnostic avec l'instance de suivi
- Atelier : construire un diagnostic à partir d'indicateurs de suivi

Suivre en continu des accords comme levier de la performance sociale

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.